



FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT

**Communiqué de presse, Jeudi 31 juillet 2008**

**Exploitation de l'or en Guyane :  
Arbitrage à haut risque entre or vert et or jaune**

***Ce jeudi 31 juillet se tiendra à Cayenne, la réunion de la Commission Départementale des Mines chargée d'examiner une dizaine de demandes de recherche ou d'exploitation aurifères.***

France Nature Environnement rappelle que cette réunion se déroule alors que le Président de la République a commandé en début de cette année l'établissement d'un schéma départemental d'orientation minière.

L'établissement de ce schéma, que France Nature Environnement a appelé dès l'origine, permettra enfin de disposer d'un document débattu donnant une vision à long terme de l'exploitation organisée et raisonnée du sous-sol en Guyane. Son ambition fondamentale : identifier les secteurs où se croisent les enjeux de biodiversité et miniers et arbitrer entre l'or vert et l'or jaune, pour planifier et améliorer l'exploitation minière en Guyane.

France Nature Environnement rappelle aussi que l'Etat a dernièrement constaté nombre d'irrégularités dans des exploitations autorisées, actuellement en attente ou en voie de régularisation.

La réunion de la Commission Départementale des Mines du 31 juillet 2008 s'inscrit donc dans des circonstances particulières, sous les prémices du schéma minier à venir et le constat de corrections légales et techniques à apporter, tout en s'inscrivant dans la démarche novatrice annoncée par le Chef de l'Etat.

France Nature Environnement attend donc que la Commission Départementale des Mines :

- n'entache pas le futur schéma minier, qui donnera dans quelques mois, à travers ses propositions et les débats qu'il générera, les voies pour une exploitation enfin raisonnable et soutenable du sous-sol guyanais ;
- ne décrédibilise pas le débat local à venir sur la Charte qui va commander aux activités pouvant se dérouler et sous quelles conditions, dans la zone de libre adhésion du parc national amazonien ;
- n'instruise que des projets auxquels il adjointra les corrections et régularisations légales et techniques nécessaires.

**La mise en place d'une stratégie de développement soutenable de l'exploitation minière en Guyane est d'ores et déjà lancée. Il est aujourd'hui nécessaire que tous les maillons de l'Etat respectent cette démarche.**

**Conatct presse (Guyane) :** Christian Roudgé (GEPOG) : 05 94 29 46 96